

## OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de :

- maîtriser l'architecture de tous les documents réglementaires et contractuels pouvant composer un marché public ou privé de travaux
- dialoguer de manière équilibrée avec ses interlocuteurs tant en interne (entreprise) qu'en externe (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et autres entreprises)

## PUBLIC

Equipe de direction, équipe administrative, équipe travaux

## PREREQUIS

- Connaître les différents acteurs d'un chantier et leurs rôles, connaître le déroulement d'un chantier à partir de l'appel d'offres

## DUREE

- 2 jours en continu

## MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- -La documentation complète et appropriée
- -Les études de cas et tests de l'APROBA, spécifiques B.T.P.
- -Les échanges et les travaux en sous-groupes
- -La vidéo-projection
- -Les mises en situations
- -Une salle équipée de paper-board, d'un écran, avec disposition des tables en U
- -L'expérience de l'APROBA et sa connaissance du milieu B.T.P. (la formation sera assurée par un formateur APROBA ayant un minimum de 15 ans de pratique dans le métier).

## PROGRAMME

IDENTIFIER LE TEXTE REGLEMENTAIRE OU LES DISPOSITIONS CONTRACTUELLES SUSCEPTIBLES DE S'APPLIQUER A UN FAIT PARTICULIER

**Le contexte réglementaire et contractuel des marchés publics et privés :**

- les documents fondamentaux :
  - loi sur la retenue de garantie dans les marchés privés,
  - loi sur la garantie de paiement dans les marchés privés,
  - loi sur la sous-traitance,
  - loi sur la responsabilité des constructeurs après réception,
  - nouveau Code de la commande publique
- ↳ lecture commentée – exemples – débat
- les documents contractuels,
  - les documents généraux : CCTG – CCAG – NORMES NF P03.001 et NF P03.002,
  - les documents particuliers : acte d'engagement, CCAP – CCTP, PGCSPPS, plannings...

↳ lecture commentée – exemples – débat

**Les marchés publics, le développement durable, les critères environnementaux**

- les directives européennes en matière de développement durable
- l'insertion du droit européen en droit national – principes généraux
- les critères du développement durable dès la définition des besoins lors de la consultation des candidats
- les spécifications techniques – clauses sociales et environnementales – performances en matière de protection à l'environnement
- les décrets d'application en matière de performance énergétique ou d'incidence écologique

**ANALYSER LES DONNEES RECUEILLIES**

**L'ordonnancement des textes suivant leurs valeurs respectives**

**METTRE EN PRATIQUE LA PROCEDURE UTILE**

**L'ordre de priorité des documents contractuels :**

- le rôle de cet ordre en matière de conflits,
- dans les marchés publics,
- dans les marchés privés,
- la gestion des contradictions internes à un contrat,
- la gestion des complémentarités entre les différentes pièces constitutives d'un contrat.

**MOTIVER L'APPLICATION DE LA PROCEDURE EN CAS DE DIFFICULTES AVEC LES INTERLOCUTEURS**

**Les points critiques d'un marché de travaux :**

- compte rendu de chantier, ordres de service, avenants,
- nature des prix du marché, forfait, prix unitaires,
- modifications des travaux,
- recalages d'interventions,
- pénalités de retard,
- réception,
- gestion financière.

**SUIVI ET EVALUATION**

- -Une procédure d'auto-évaluation régulière des participants par des tests en début, en cours et en fin de formation
- -Une évaluation de la qualité de la formation par les participants, à chaque fin de formation (animation, documentation, moyens pédagogiques, ambiance, etc.)
- A l'issue de la formation est remise une attestation mentionnant : les objectifs de la formation, la nature et la durée de l'action et le résultat de l'évaluation des acquis.

**DATES ET LIEUX**

- **6 et 7 février 2025 à MULHOUSE**
- **11 et 12 mars 2025 à REIMS**

**COUT**

- **600 € h.t. (hors frais de déplacement, d'hébergement et de restauration).**